



## **PROCES-VERBAL REUNION CONSEIL** **MUNICIPAL JEUDI 12 DECEMBRE 2024** **(AFFICHAGE)**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 12 décembre 2024, à 20h30, à la Mairie sous la présidence de Didier Blanchard, Maire.

12 membres présents : Didier BLANCHARD, Véronique BLANCHARD, Yannis HODOUL, Ludovic CHARVOLIN, Samuel JUBAN, Thierry ROST, Fabrice PLEVY, Frédéric MAUVERNAY, Christelle BUFFAT, Florence BLANCHARD, Sandra BERTHOLLET et Véronique CROZIER.

2 membres absents : Alexandre CORNU, Eric RAMBAUD

Secrétaire de séance : Frédérique MAUVERNAY

Quorum : 8

Ordre du jour de la séance :

- Transfert des équipements communs du lotissement le clos du Château à la commune – autorisation de signature de l'acte notarié
- Acceptation de la subvention amendes de police pour la signalisation verticale et horizontale au centre bourg et remplacement de deux radars pédagogiques – engagement à réaliser les travaux
- Vote d'une subvention au Rugby des Monts
- Tarif des concessions de cimetière 2025
- Clôture du budget lotissement la Péricole 2
- Compte rendu des commissions
- Questions diverses

*Monsieur le Maire donne lecture des délibérations prises lors de la séance du 21 novembre 2024.*

*Le procès-verbal de la séance du 21 novembre 2024 approuvé.*

**Délibération n° 2024-12-01 : transfert des équipements communs du lotissement le clos du Château à la commune – autorisation de signature de l'acte notarié**

Par délibération du 25 février 2021, le conseil municipal a autorisé la signature d'une convention de transfert des équipements du lotissement « le Clos du Château » à la commune de Grézieu-le-Marché.

Les équipements communs, situés « Le Bourg » cadastré B 1262 d'une superficie de 2 603 m<sup>2</sup> comprennent la voirie et les espaces communs (cheminements piétonniers et espaces verts).

Conformément à la convention de transfert, toutes les maisons d'habitation ont été construites et le lotisseur a remis à la commune les plans de recollement des ouvrages exécutés. Monsieur le Maire rappelle que, conformément à l'article 8 de la convention de transfert, les frais seront à la charge du lotisseur.

Le Conseil Municipal autorise le maire à signer l'acte notarié d'acquisition gratuite des parties communes du lotissement « le Clos du Château » avec ARB promotion immobilière représentée par Alain Badoil.

**Délibération n° 2024-12-02 : acceptation de la subvention amendes de police 2024 pour la signalisation verticale et horizontale au centre bourg et remplacement de deux radars pédagogiques – engagement à réaliser les travaux**

Monsieur le Maire rappelle qu'une demande de subvention a été déposée dans le cadre des amendes de police 2024 pour la signalisation verticale et horizontale au centre bourg et le remplacement de deux radars pédagogiques. Une subvention de 6 842 € a été accordée. Les travaux sont estimés à 12 440.60 € TTC.

Le Conseil Municipal accepte la subvention et s'engage à réaliser les travaux.

**Délibération n° 2024-11-03 : vote d'une subvention au Rugby des Monts**

Le Rugby des Monts sollicite une subvention pour la saison 2024-2025. Monsieur le Maire propose d'attribuer la même somme qu'au BUHL, soit 40 € par adhérent grézollaire.

Le conseil municipal vote une subvention de 40 € au Rugby des Monts.

**Délibération n° 2024-12-04 : concessions de terrain dans le cimetière communal et columbarium - tarifs 2025**

**Le Conseil Municipal décide de reconduire les tarifs 2024 :**

168 € concession simple (30 ans)

336 € concession double (30 ans)

84 € concession simple (15 ans)

168 € concession double (15 ans)

Columbarium 15 ans : 416 €

30 ans : 676 €

Répartition : 50% commune / 50% CCAS.

**Délibération n° 2024-12-05 : clôture du budget lotissement la Péricole 2**

Les travaux du lotissement sont terminés, les deux lots ont été vendus. Le Conseil Municipal décide de clôturer le lotissement la Péricole 2.

**Questions diverses et comptes rendus des commissions**

**Yannis HODOUL :**

- Aménagement des abords du futur atelier d'Agri Plévy : la commune va confier le travail de plantations d'arbustes aux Brigades Vertes.
- Travaux de voirie CCMDL : il reste un reliquat d'environ 11 300 € sur les travaux de voirie 2023. Yannis s'entretiendra avec les élus de Chazelles-sur-Lyon pour programmer des travaux chemin du Vincent. Il y aura également du PATA sur les autres voiries de la commune.
- Commission assainissement CCMDL : augmentation de la facture d'assainissement liée aux taxes de l'agence de l'eau à partir de 2025.
- Distribution des sacs poubelles : la livraison des cabas a pris du retard, nous devrions les recevoir début avril. Difficile de programmer la distribution des sacs sans les cabas, elle sera vraisemblablement reportée en avril.
- Livraison des conteneurs OM et tri à la salle du Cartay : mercredi 18 décembre.

### **Didier BLANCHARD :**

- Révision du PLU : le coût total de la révision s'élève à 52 067 €
- Présentation du plan guide : réunion publique vendredi 13/12 à 18h à la salle polyvalente.  
La frise chronologique du plan guide a été affichée dans la salle du Conseil Municipal afin que les conseillers municipaux qui n'ont pas assisté aux réunions puissent en prendre connaissance et faire part de leurs éventuelles remarques.
- Etude de faisabilité architecturale du tènement Agri Plévy / parcelle Savarino : l'Atelier de Montrottier a transmis un devis s'élevant à 19 850 € HT. EPORA peut prendre en charge jusqu'à 50% de cette étude.
- Epicerie ambulante Casino : le camion sera présent chaque jeudi sur la place des jardins de 10h à 12h à partir du 19 décembre
- Réunion agriculture CCMDL : une réunion a eu lieu cet après-midi à la salle polyvalente sur le thème du foncier agricole et la transmission. 30 à 40 personnes étaient présentes.
- Contournement de St Laurent de Chamousset (CCMDL) : les travaux débutent en janvier 2025.
- Baignade de Hurongues : réunion communautaire spéciale le 7 janvier.
- Chauffage mairie : bilan satisfaisant avec la chaudière à granulés.

### **Véronique BLANCHARD :**

- Spectacle de la Fabrik : il y aura un spectacle entre le 19 avril et le 4 mai 2025 à la salle polyvalente
- AG Amicale boules : 21 licenciés - 38 membres honoraires – bilan financier négatif : – 458 € (les deux manifestations n'ont pas bien rapporté). Remerciements adressés à la commune pour les travaux réalisés.

### **Véronique CROZIER :**

- Repas du CCAS : la journée s'est bien déroulée et a été très appréciée.

### **Ludovic CHARVOLIN :**

- Pose du bac en inox au lavoir : lundi 23 décembre

### **Christelle BUFFAT :**

- Formation composteur : 2 personnes présentes – temps exécrable

### **Séance levée à 22h15**

Prochaine réunion du conseil municipal : jeudi 30 janvier 2025 à 20h30.

### **Procès-verbal arrêté lors de la séance du 30 janvier 2025.**

*Prochaine réunion maire adjoints jeudi 23/01 à 17h30*

*(secrétaire de séance Fabrice PLEVY)*

Le Maire  
Didier BLANCHARD



Le secrétaire de séance  
Frédéric MAUVERNAY